

Contactez-nous :

mail: admission@arifts.fr

tél: 02 40 75 80 07

Rejoignez-nous !



Restons en contact :



ARIFTS SITE ANGEVIN
6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1
Tél. 02 41 48 20 22

ARIFTS SITE LAVALLOIS
8 Boulevard MURAT
53000 LAVAL
Tél. 02 72 17 73 06

ARIFTS SITE NANTAIS
10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94

La formation aux métiers éducatifs & sociaux

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

AVEC LE
BAC



L'assistant de service social est un professionnel du travail social. Il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie. Il travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est en lien avec des partenaires du territoire.

PUBLIC & POLITIQUES SOCIALES

Tout public, quelle que soit la situation, dans le cadre de la protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, protection sociale, protection judiciaire de la jeunesse, aide sociale à l'enfance (ASE), santé, médico-social, handicap...

EMPLOYEURS & LIEUX D'INTERVENTION

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)... Conseil Départemental, Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale, Commune, Mission Locale, Pôle Emploi, Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Caisse de Mutualité Sociale Agricole, hôpitaux privés, établissements médico-sociaux, EHPAD, milieu scolaire, entreprises...

Salaire en début de carrière

À partir de **1850€**
brut par mois

Insertion à 6 mois

93,5% des diplômés
sont employés



+ d'infos sur
la fiche web



Diplôme

Diplôme d'État
Grade Licence
Bac +3, Niveau 6

Durée

Formation en
3 ans en présentiel

Lieux

Angers (49)
Laval (53)
Rezé (44)

Répartition

1740 heures
théoriques
et
1820 heures
de formation
pratique sur terrains
professionnels

Voies d'accès

**Formation Initiale,
Formation Continue,
Apprentissage
ou VAE**

€ Coût*

• Si financement par la région (étudiants en poursuite de scolarité et demandeurs d'emploi) :

707€/an	178€/an	105€/an
de frais de scolarité	de droits d'inscription (boursiers exonérés)	de CVEC (Tarif 2025)

• Si financement employeur, OPCO, autres : **7534€/an**

• Sous statut apprenti : les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur

*Les tarifs peuvent varier d'une année à l'autre

ARIFTS